

Écrit par le 25 novembre 2024

Rentrée scolaire : les élus de l'Isle-sur-la-Sorgue à la rencontre des élèves et du personnel enseignant



La rentrée scolaire 2023/2024 aura lieu lundi 4 septembre 2023. À cette occasion, le maire Pierre Gonzalvez, Brigitte Barandon, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse et Gérard Gaillard, adjoint aux sports accompagnés des services municipaux iront à la rencontre des élèves et du personnel enseignant.

Les élus se rendront à l'école maternelle Font de Galine (8h20), à l'école élémentaire Lucie Aubrac (9h) et à l'école élémentaire Jean Beys (9h45). Pour cette année scolaire 2023/2024, 1 521 élèves sont inscrits dans les écoles isloises : 520 en école maternelle et 1 001 en école élémentaire. Cette rentrée est marquée par l'arrivée d'un nouveau directeur à l'école Lucie Aubrac, David Lesan, en provenance de

Ecrit par le 25 novembre 2024

Bollène et en remplacement de David Baumel Nys.

Activités durant la pause méridienne

Pour offrir aux élèves la possibilité de découvrir des activités associatives, culturelles ou sportives, la Ville propose sur le temps méridien, dans certaines écoles, des temps de découverte en lien avec ses partenaires. Ces activités, déjà en œuvre au cours des années scolaires précédentes, se poursuivent et se développent. En plus des activités échecs, handball et football, cette année, la pratique du rugby sera proposée gratuitement et de façon facultative aux élèves. Ces animations sont proposées grâce aux associations partenaires : BCI Football, Handball, club des échecs et BCI Rugby.

Vie périscolaire

Les inscriptions aux activités périscolaires sont ouvertes à tous : garderie du matin et du soir, études et restauration scolaire. Ouvertes depuis le 15 août dernier, elles concernent aussi les mercredis dans les accueils de loisirs.

Accueil périscolaire

Ouvert à tous, ce service gratuit permet de répondre de façon optimale aux besoins des familles en maternelle et élémentaire de 7h30 à 8h et de 16h30 à 18h15 sur inscription préalable.

La restauration scolaire

La restauration scolaire accueille dès la rentrée tous les enfants scolarisés et préalablement inscrits. Les tarifs varient en fonction de votre quotient familial. Les réservations sont possibles jusqu'à 48h avant le jour souhaité, ce délai passé, une majoration tarifaire est appliquée.

Les mercredis aux centres de loisirs St-Antoine (dès 3 ans) et St-Jean (dès 6 ans)

Les centres de loisirs St-Jean et St-Antoine accueilleront les enfants dès le mercredi 6 septembre 2023, sur inscription préalable auprès du Pôle Enfance Famille. Pour inscrire pour la première fois son enfant au centre de loisirs, il est nécessaire de prendre contact avec le Pôle Enfance Famille au préalable au 04 90 38 96 91.

Inscriptions

Les inscriptions à ces différents services se réalisent via le Portail Famille, un service disponible 7j/7 et 24h/24.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de fournir avant le 4 septembre 2023 la nouvelle attestation d'assurance en responsabilité civile par mail ou directement au Pôle Enfance Famille (pour la cantine, l'accueil périscolaire et les centres de loisirs).

À envoyer par email à : saf@islesurlasorgue.fr ou à déposer au : Pôle Enfance Famille 25 Bd Paul Pons

Rentrée scolaire : Parent et salarié, quels sont mes droits le jour de la rentrée... et après ?



La rentrée approche, l'heure pour nos chers bambins de retourner sur les bancs de l'école. L'heure également pour les parents de concilier la gestion des enfants et le travail : accompagner son enfant le jour de la rentrée, gérer les maladies, aménager ses horaires... Des situations qui soulèvent chaque rentrée scolaire leur lot d'interrogations. Isabelle Vénuat, juriste aux Editions Tissot (éditeur spécialiste du droit social), répond aux trois questions les fréquentes.

Puis-je arriver en retard au travail pour accompagner mon enfant lors de la rentrée scolaire ?

Le Code du travail ne prévoit pas d'autorisation d'absence pour la rentrée scolaire. Il faut donc se référer à sa convention collective qui pourra prévoir, sous condition d'ancienneté du salarié, d'âge des enfants ou de niveau scolaire, un certain nombre d'heures afin d'accompagner ses enfants pour leur premier jour

Ecrit par le 25 novembre 2024

de classe.

A titre d'exemple, la convention collective de la coiffure prévoit une autorisation d'absence de 3 heures rémunérées le jour de la rentrée, pour accompagner ses enfants jusqu'à 13 ans. Celle de la Publicité, autorise les parents à prendre une demi-journée « à leur demande ». Dans le secteur de la propreté, la convention collective prévoit pour les parents dont l'enfant entre pour la première fois à l'école, le bénéfice d'une journée de congé rémunérée.

Si rien n'est prévu dans la convention collective, il faut vérifier s'il n'existe pas un usage d'entreprise ou un accord d'entreprise sur le sujet. Aucune disposition ? Dans ce cas, l'employeur est libre d'accorder ou non des heures d'absence pour cette rentrée scolaire.

Et si l'employeur refuse ? Sauf s'il est au forfait jours puisque la notion de retard y est inexistante, l'ultime solution pour le salarié sera alors de poser un jour de congé payé ou de RTT.

Quels sont mes droits quand mon enfant est malade, de combien de jours puis-je disposer par enfant et par an ?

En cas de maladie ou d'accident d'un enfant de moins de 16 ans, constaté par certificat médical, le salarié a le droit de bénéficier d'un congé non rémunéré, quelle que soit son ancienneté, à condition qu'il assume la charge de cet enfant. La durée de ce congé est de 3 jours par an au maximum avec possibilité de fractionnement. Il est porté à 5 jours si :

- l'enfant est âgé de moins de 1 an ;
- le salarié assume la charge d'au moins 3 enfants de moins de 16 ans.

Attention toutefois, cette durée de 3 jours (ou 5 jours selon le cas) est une durée globale pour tous les enfants du salarié et non pour chaque enfant ! La convention collective peut prévoir des dispositions plus favorables, notamment le maintien de la rémunération ou des durées d'absences plus longues.

Dernière précision, ce congé pour enfant malade concerne les cas bénins de maladie ou d'accident nécessitant un court rétablissement. En cas d'accident, de maladie ou de handicap grave de l'enfant, le salarié pourra notamment bénéficier d'un congé de présence parentale et s'absenter pendant plusieurs mois.

Quels sont mes droits si je souhaite obtenir un temps de travail aménagé (4/5e par ex) pour m'occuper de mes enfants ?

Jusqu'aux 3 ans de l'enfant, le salarié ayant un an d'ancienneté dans l'entreprise peut demander à bénéficier d'un congé parental d'éducation à temps plein (le contrat de travail est alors suspendu) ou à temps partiel, avec un minimum de 16 heures de travail par semaine. L'ancienneté d'un an s'apprécie à la date de naissance de l'enfant ou à la date de l'arrivée au foyer de l'enfant adopté. Ceci est un droit que l'employeur ne peut refuser si le salarié en remplit les conditions.

Néanmoins, en cas de congé parental d'éducation à temps partiel, l'employeur a le pouvoir d'imposer la répartition des horaires au salarié afin de ne pas désorganiser le fonctionnement du service ou de l'entreprise.

Ainsi, par exemple, si l'employeur ne peut refuser un congé parental à temps partiel, il n'est pas tenu d'accepter l'absence le mercredi si d'autres personnes du service prennent déjà ce jour. Il pourra donc imposer un autre jour d'absence dans la semaine. Le refus du salarié de se plier aux nouveaux horaires choisis par l'employeur peut constituer une cause réelle et sérieuse de licenciement.

Écrit par le 25 novembre 2024

A la fin du congé parental d'éducation à temps partiel, le salarié qui souhaite continuer sur le même rythme peut demander à ce que son contrat à temps plein soit transformé en contrat de travail à temps partiel. Mais dans ce cas, ce n'est plus un droit. Et l'employeur peut refuser la demande s'il estime qu'un temps partiel est néfaste à la bonne marche de l'entreprise.

Isabelle Vénuat, juriste aux Editions Tissot



Ecrit par le 25 novembre 2024

Isabelle Vénuat, juriste aux Editions Tissot. © Gilles Piel

Sorgues : le Secours populaire récolte des fournitures scolaires



Plus que quelques jours avant la rentrée scolaire. Qui dit rentrée dit achat des fournitures, qui peut représenter une source de stress pour beaucoup de Français, notamment les plus démunis. C'est pourquoi le Secours populaire français de Vaucluse organise une collecte de fournitures scolaires au

Écrit par le 25 novembre 2024

magasin Cultura de Sorgues, situé dans la zone du centre commercial Aushopping Avignon Nord, jusqu'au samedi 9 septembre.

En place depuis le 23 août, les bénévoles du Secours populaire ont déjà reçu de nombreux dons. L'association a notamment besoin de cahiers, agendas, stylos, crayons, compas, ciseaux, ardoises, portevues, colles et trousse

Cultura. Du lundi au samedi de 9h à 20h. Avenue Marc Lepoutre. Sorgues

[Lire également : 'Pour les Français, la rentrée scolaire est synonyme de dépenses, de stress et d'inflation : 87 % d'entre eux réclament des cours à l'école pour apprendre à gérer son argent'](#)

V.A.

Rentrée scolaire 2024/2025 : recensement des enfants nés en 2021

Ecrit par le 25 novembre 2024



Afin de prévoir les effectifs scolaires, la ville de Sorgues procède à un recensement des enfants nés en 2021 et qui entreront en maternelle en septembre 2024.

Les familles concernées sont invitées à retourner ce [formulaire](#) avant le 30 septembre 2023. Le formulaire est accessible :

- sur le site de la ville de Sorgues > rubriques « Grandir » puis « Education » ;
- au service Education (Centre administratif) ;
- par mail sur demande à educ@sorgues.fr.

Une fois rempli, le formulaire est à retourner par mail à l'adresse educ@sorgues.fr ou à déposer au Centre administratif (80 route d'Entraigues), avant le 30 septembre 2023. La ville de Sorgues rappelle que ce recensement est indispensable afin d'organiser au mieux la scolarisation des enfants en fonction des places disponibles.

Plus d'informations au service Education - Tél. 04 90 39 71 09.

Pour les Français, la rentrée scolaire est synonyme de dépenses, de stress et d'inflation : 87 % d'entre eux réclament des cours à l'école pour apprendre à gérer son argent



Comment se préparent les Français pour financer la rentrée scolaire ? C'est la question que **Yomoni**, leader de la gestion d'épargne en ligne, a posée à 958 parents. Une enquête qui

Ecrit par le 25 novembre 2024

dévoile d'importantes difficultés financières pour cette rentrée 2023, le tout dans une ambiance très anxiogène de la part d'une grande majorité de Français.

Une rentrée scolaire qui rime avec « cher »

Pour plus de 94% des Français, la rentrée scolaire 2023 sera sous le signe des dépenses. En effet, pour 57%, ce début de mois de septembre est synonyme de fortes dépenses et pour 37% de dépenses moyennes. Seulement 6% n'ont pas cet avis économique difficile.

Pour vous, la rentrée scolaire est synonyme de :	
Réponses	Pourcentages
Fortes dépenses	57 %
Dépenses moyennes	37 %
Faibles dépenses	6 %

Des budgets qui grimpent...

Les budgets diffèrent en fonction du cursus scolaire suivi par l'enfant. Ainsi, pour 42% des parents ayant un enfant en maternelle, le budget de la rentrée scolaire sera compris entre 200 et 300 euros, tout comme ceux en élémentaire à 39%. Au collège, l'enveloppe grimpe pour 35% des familles et est comprise entre 300 et 400 euros. Plus les études avancent, plus c'est élevé ! Ainsi, au lycée, le budget tourne autour de 400 et 500 euros pour 41%. Enfin, les parents d'universitaires explosent les compteurs avec un budget compris entre 1 000 et 1 500 euros à plus de 43%.

Quel budget moyen prévoyez-vous pour la rentrée de votre enfant ?					
Réponses	Maternelle	Élémentaire	Collège	Lycée	Université
Moins de 100 euros	12 %	10 %	2 %	1 %	-
Entre 100 et 200 euros	27 %	23 %	6 %	2 %	-
Entre 200 et 300 euros	42 %	39 %	29 %	7 %	-
Entre 300 et 400 euros	11 %	15 %	35 %	18 %	9 %
Entre 400 et 500 euros	7 %	12 %	22 %	41 %	13 %
Entre 500 et 1000 euros	1 %	1 %	5 %	27 %	17 %
Entre 1000 et 1500 euros	-	-	1 %	3 %	43 %
Plus de 1500 euros	-	-	-	1 %	18 %

Ecrit par le 25 novembre 2024

Classement des dépenses les plus lourdes

Parmi tout ce qu'il faut acheter à la rentrée, ce sont les outils informatiques qui pèsent le plus lourd pour 44% des Français. Ils sont bien loin devant les fournitures scolaires à 38%, les vêtements à 35% ou tout ce qui concerne la nourriture avec 31%.

Quels seront vos 3 postes de dépenses qui pèsent le plus dans votre budget pour financer la rentrée scolaire ?	
Réponses	Pourcentages
Les outils informatiques (ordinateur, téléphone, etc.)	44 %
Les fournitures scolaires	38 %
Les vêtements	35 %
La nourriture (cantine, restaurants, etc.)	31 %
Les moyens de transport	27 %
Les frais de scolarité	22 %
Les assurances scolaires	21 %
Les activités extra-scolaires (sport, musique, loisirs divers, etc.)	17 %
Les sorties	12 %
Autre	3 %

Où sont les sous ?

Pour trouver l'argent nécessaire à cette rentrée scolaire 2023, 74% des Français vont directement piocher dans les économies réalisées tout au long de l'année. 9% risquent de souscrire un prêt bancaire ou étudiant afin d'y faire face et 8% vont devoir travailler en complément, tout au long de l'année ou bien lors d'emplois saisonniers. Enfin, 5% bénéficieront d'aides diverses et 4% vont récupérer de l'argent sur d'autres postes. À noter, que les Français rechignent à demander de l'aide financière à des proches (0,2% de répondants).

Ecrit par le 25 novembre 2024

Où allez-vous principalement trouver l'argent pour la rentrée scolaire ?	
Réponses	Pourcentages
Dans des économies réalisées au cours de l'année	74 %
En souscrivant un prêt bancaire ou étudiant	9 %
Avec un travail complémentaire de l'enfant (job saisonnier ou annuel)	8 %
Avec des aides diverses (e-chèque, etc.)	5 %
En prenant sur d'autres postes (nourriture, vêtements, sorties, etc.)	4 %
En demandant une aide à des proches	-

Pour les 74% des Français qui vont piocher dans les économies réalisées au cours de l'année, c'est d'abord le compte courant qui sera débité à plus de 66%, bien loin devant les livrets à seulement 24%, l'assurance-vie à 8% ou le PEA à 2%.

Où allez-vous précisément piocher ?	
Réponses	Pourcentages
Au sein de mon compte courant	66 %
Au sein d'un livret (A, LDD, PEL ...)	24 %
Au sein de votre Assurance-vie	8 %
Au sein de votre PEA	2 %

Moins de vêtements neufs pour 2023

Même s'il est très difficile d'économiser à la rentrée, 57% des Français vont essayer de limiter leurs dépenses sur les vêtements et plus de 32% sur les fournitures scolaires. 21% pensent diminuer le budget consacré aux sorties et 19% aux activités extra-scolaires.

Ecrit par le 25 novembre 2024

Sur quels postes allez-vous essayer de limiter vos dépenses ?

Réponses	Pourcentages
Les vêtements	57 %
Les fournitures scolaires	32 %
Les sorties	21 %
Les activités extra-scolaires (sport, musique, loisirs divers, etc.)	19 %
La nourriture (cantine, restaurants, etc.)	18 %
Les moyens de transport	14 %
Les outils informatiques (ordinateur, téléphone, etc.)	11 %
Les assurances scolaires	3 %
Les frais de scolarité	1 %
Autre	4 %

Des promos et du recyclé

Pour tout ce qui concerne les achats de fournitures scolaires, 41% des Français vont d'abord privilégier les produits neufs et moins chers et plus de 32% utiliseront les affaires dont ils disposent déjà, comme celles de l'année précédente ou déjà en leur possession. 16% vont également opter pour des produits d'occasion et 11% de chanceux s'orientent sur du matériel neuf et haut de gamme.

Pour vos achats de fournitures scolaires, vous allez privilégier :

Réponses	Pourcentages
Les produits neufs les moins chers	41 %
Le recyclage de vos produits existants	32 %
Les produits d'occasion	16 %
Les produits neufs et chers	11 %

Cours financiers dès le primaire ?

À la question « *Selon vous, faudrait-il apprendre à l'école à bien gérer ses dépenses, ses finances et son argent en général ?* », les Français sont unanimes : « Oui » à plus de 87% ! Dans le détail, 72% en sont

Écrit par le 25 novembre 2024

totallement convaincus et 15% un peu.

Selon vous, faudrait-il apprendre à l'école à bien gérer ses dépenses, ses finances et son argent en général ?	
Réponses	Pourcentages
Oui totalement	72 %
Oui un peu plus	15 %
Non pas du tout	13 %

Une rentrée... stressée !

Les vacances n'auront pas été totalement réparatrices pour une grande majorité de personnes. En effet, plus de 89% des Français avouent se sentir « stressés » pour cette rentrée 2023 et 9% se disent « inquiets ». Seulement, 2% se déclarent totalement zen pour commencer cette nouvelle année scolaire.

Pour cette rentrée, vous vous sentez :	
Réponses	Pourcentages
Stressé(e)	89 %
Un peu inquièt(e)	9 %
Totalement zen	2 %

Ars : peut mieux faire ?

L'allocation de rentrée scolaire (Ars) est versée aux familles démunies ayant au moins un enfant scolarisé âgé de 6 à 18 ans et est destinée à financer les dépenses de septembre. Pour cette année 2023, le montant de l'Ars est de 398,09€ par enfant âgé de 6 à 10 ans, 420,06€ par enfant âgé de 11 à 14 ans et 434,60€ par enfant âgé de 15 à 18 ans. Même si son montant a été revalorisé de 15%, 58% des Français l'estiment insuffisant et 41% suffisant.

Ecrit par le 25 novembre 2024

Comment jugez-vous l'allocation rentrée scolaire ?	
Réponses	Pourcentages
Insuffisante	58 %
Suffisante	41 %

En résumé :

- Les 3 postes les plus lourds : informatique, fournitures et vêtements.
- 74 % des Français vont piocher dans leurs économies annuelles : le compte courant à 66 % et les livrets à 24 %.
- Les 3 postes où les Français vont essayer de limiter leurs dépenses : les vêtements, les fournitures et les sorties.
- 41 % vont acheter les produits neufs les moins chers et 32 % vont réutiliser leurs anciens produits.
- 89% des Français se sentent stressés pour cette rentrée 2023.
- 58% trouve l'allocation rentrée scolaire insuffisante.
- 79 % des Français ressentent l'effet de l'inflation sur leur budget dédié au matériel scolaire.

Les Angles : les préinscriptions des enfants pour la rentrée 2023/2024 sont ouvertes

Écrit par le 25 novembre 2024



La municipalité des Angles informe les habitants de la commune qu'il faut d'ores et déjà préinscrire les enfants nés en 2020 pour l'année scolaire 2023/2024. Le Service Scolarité de la mairie est accessible dès aujourd'hui, le mardi 8 novembre, et ce, tous les matins du mois de novembre, pour les préinscriptions.

À la mairie, un dossier d'inscription vous sera remis, qu'il faudra rapporter complété, signé et joint des documents demandés. Ce dossier est également [téléchargeable en ligne](#), sur le site de la Ville des Angles. Le certificat d'affectation à présenter à la directrice du groupe scolaire devra être récupéré au même service de la mairie en mai 2023.

Toutes [les informations relatives à la scolarité sont disponibles sur le site de la Ville](#).

V.A.

Carpentras ouvre une 'micro école' pour les

Écrit par le 25 novembre 2024

élèves en décrochage



La micro école de Carpentras vient tout juste d'ouvrir ses portes. Six élèves de CM1 et CM2 en décrochage scolaires y ont fait leur rentrée jeudi dernier.

Ce projet de micro-école est le fruit d'un partenariat entre le Conservatoire de Carpentras, sa bibliothèque Inguimbertaine et l'Éducation nationale. Les six enfants suivront le même programme que les élèves des autres écoles, mais avec une ouverture concrète sur la culture grâce à divers ateliers organisés tout au long de l'année scolaire.

Pour cette première année, seulement six élèves ont été choisis par l'Éducation nationale, mais la micro école pourrait potentiellement en accueillir jusqu'à dix. Certaines familles sont encore en réflexion sur l'intégration de leur enfant.

Une enseignante engagée

Celle qui va s'occuper de l'éducation de ces élèves en décrochage, c'est Marine Santos. Très engagée

Écrit par le 25 novembre 2024

dans le projet éducatif, l'enseignante de l'Isle-sur-la-Sorgue a été choisie basée sur son profil.

Elle va donc suivre les six élèves pendant plusieurs années. Ses objectifs sont : que les élèves puissent revenir à une classe 'classique', qu'ils retrouvent une certaine motivation et ambition, d'améliorer la relation entre l'élève et l'enseignant, mais aussi de privilégier une pédagogie par la culture afin de provoquer une envie de savoir.

Une micro école au cœur du patrimoine de Carpentras

Les cours ont lieu dans une salle qui sert de classe de solfège le soir dans le centre culturel La Charité, à Carpentras. Ainsi, les élèves sont au cœur de la culture, qui possède un aspect très important de leur éducation au sein de cette micro école. Par exemple, ils ont accès au piano qui est utilisé pour les cours de solfège du soir. Ils sont également entourés de plusieurs éléments patrimoniaux et historiques tels que le cadran solaire du IV^e siècle dont dispose le bâtiment de la Charité.

Les locaux sont mis à disposition pour le projet par la mairie de Carpentras. Les cours ont lieu de 8h30 à 11h30 puis de 13h30 à 16h30. Les élèves ont accès au Centre de loisirs associé à l'école (CLAE) et à la cantine de l'école primaire Nord B, où ils sont accompagnés par une éducatrice le midi. Ce programme est financé par le Label 'Cités éducatives', qui vise à intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, mais aussi par l'Éducation Nationale qui met l'enseignante à disposition.

V.A.

Avignon Université : une rentrée à 2354,35€

Écrit par le 25 novembre 2024



La rentrée approche à grands pas pour les étudiants de l'université d'Avignon. Pour l'occasion, [Inter'asso Avignon](#), première organisation étudiante et de jeunesse du Vaucluse, révèle pour la 8ème année consécutive son coût de la rentrée.

2 354,35€. C'est la somme moyenne que devra déboursier un étudiant de 20 ans en licence à l'université d'Avignon, sans double inscription, non boursier et ne vivant plus à son domicile familial, pour sa rentrée universitaire. Ce coût subit une augmentation de 2,8% par rapport à la rentrée 2021. Il se divise en deux grandes catégories : les frais spécifiques à la rentrée et les frais de vie courante.

La première catégorie comprend les frais d'inscription à l'université, l'assurance, la Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC), le matériel pédagogique, la complémentaire santé et les frais d'agence. La seconde catégorie, quant à elle, comprend le loyer et les charges, la consommation (les courses), la restauration, la téléphonie et internet, les loisirs et les transports.

Pourquoi le coût de la rentrée augmente-t-il ?

Si la somme moyenne que doit déboursier un étudiant pour cette rentrée a augmenté de presque 3% par rapport à l'année dernière, c'est notamment en grande partie à cause de l'inflation et de la sortie de la

Écrit par le 25 novembre 2024

crise sanitaire. Dans les frais de la vie courante, même si [Avignon reste la ville la plus abordable de la Région concernant les logements étudiants](#), le prix du loyer et des charges a tout de même augmenté d'1%, tout comme celui d'un caddie de courses. Le prix des transports, quant à lui, a augmenté de 3%.

En ce qui concerne les frais spécifiques à la rentrée, eux aussi, ont augmenté. La CVEC, par exemple, s'élève aujourd'hui à 95€, son prix a donc subi une hausse de 1,15%. L'assurance étudiante, quant à elle, a augmenté de 12% et le matériel pédagogique de 15%.



Une précarité étudiante de plus en plus présente

Selon l'Insee, en 2019, un jeune de 18 à 29 ans sur cinq, c'est à dire 19% de cette tranche d'âge, vivait sous le seuil de pauvreté en France. Cet indicateur du coût de la rentrée révèle que la situation sociale des étudiants se dégrade encore considérablement. Selon la [Fédération des associations générales étudiantes](#) (FAGE), « les inégalités d'accès aux études, à la réussite, à l'insertion ne pourront se résorber que par une politique sociale ambitieuse. »

Inter'Asso Avignon appelle à plus d'action de la part du gouvernement, à des solutions concrètes et pérennes telles qu'une réforme des bourses sur critères sociaux, une allocation de rentrée ou encore une augmentation des logements Crous à Avignon, et un encadrement des loyers.

'Les crayons du cœur', élan de solidarité autour des fournitures scolaires en Vaucluse



Voici une belle initiative en marge de la rentrée scolaire. Sophian Jouhari est psychothérapeute à Paris. Il est également formateur en psychologie positive. Lors de la préparation d'un séminaire sur les enfants et la confiance en soi, l'homme à un sursaut. « J'étais sur le point de publier une photo sur les réseaux sociaux avec un tas de crayons. C'est à ce moment-là que je me suis dit que certains écoliers n'avaient malheureusement pas tous ces crayons, ni les fournitures scolaires requises, ni même un cartable. La

Écrit par le 25 novembre 2024

confiance en soi passe également par l'aspect matériel. » Donner à chaque enfant une chance de réussir, d'apprendre dans les meilleures conditions et de briller au sein de nos écoles républicaines, quel que soit le milieu social. Voilà le mantra.

« Je mets régulièrement en œuvre des opérations de solidarité et d'entraide. Lors d'une opération, des familles m'ont demandé si je prévoyais de mettre à disposition des fournitures scolaires pour la rentrée. L'idée a germé dans mon esprit et nous voilà aujourd'hui. » En l'espace de quelques jours, le bouche-à-oreille prend forme, le projet se dessine, les dons matériels affluent de toute la France, même de la Belgique. Le mouvement 'Les crayons du cœur' est né. « Cet élan de solidarité me fait chaud au cœur, c'est allé très loin », se réjouit Sophian.

Très vite, il se met en relation avec Najim Barika, entrepreneur avignonnais dans l'audiovisuel et le cœur sur la main. Une seule publication Facebook suffira à susciter l'engouement. Les messages abondent. Des personnes souhaitent donner des cartables, d'autres des stylos et des cahiers, certains même des vêtements pour les enfants. Sophian met l'accent sur la responsabilité de chacun, la chaîne de solidarité trouve sa racine dans la bienveillance de chaque donateur. Ces derniers et les destinataires sont systématiquement mis en relation. « Des associations d'orphelins au Maroc m'ont même contacté. J'ai créé un cagnote afin de collecter des dons, ou permettre à des donateurs d'envoyer des fournitures directement dans le pays. »

Pour faire don de fournitures scolaires, contacter Sophian Jouhari en [cliquant ici](#) ou par téléphone 06 99 02 62 05. Cagnote à destination des orphelins du Maroc, [cliquer ici](#).

Ecrit par le 25 novembre 2024



Ecrit par le 25 novembre 2024

Une seule photo quelque fois suffit... DR